Gérer son portefeuille en bourse | 100% Digitale

Programme conçu pour toutes les personnes qui souhaitent se former au fonctionnement de la bourse.
Une formation adaptée pour maîtriser et mettre en pratique les règles de gestion de portefeuille en bourse.

Durée : 52 heures, accessible en illimité pendant 4 mois.
Modalité : Distanciel

Profils des stagiaires
Cette formation de niveau 1, s'adresse aux investisseurs particuliers, aux conseillers financiers, aux collaborateurs des entreprises de gestion - finance, désirant se former aux fondamentaux des marchés financiers et aux règles de la gestion de portefeuille.

Prérequis/condition d'accès

❖ **Entrée avec un niveau 6 (Bac +3 / Bac +4) : Licence, Bachelor, BUT, Master 1, etc.**

- Être titulaire d'une certification de niveau 6 ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger…), domaine visé ou proche (finance, économie, sciences de gestion etc.) ou avoir validé 180 crédits ECTS dans le domaine visé ou proche

Ou

- Être titulaire d'une certification de niveau 6 ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger…), ou avoir validé 180 crédits ECTS, dans un autre domaine de formation/métier de la certification visée et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 12 mois minimum.

❖ **Entrée avec un niveau 5 (Bac +2) BTS, DUT, DEUST, BTS Banque, BTS Comptabilité, BTS Gestion PME, etc.**

- Être titulaire d'une certification de niveau 5, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger…), ou avoir validé 120 crédits ECTS dans le domaine visé ou proche (finance, économie, sciences de gestion etc.) et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 12 mois minimum.

Ou

- Être titulaire d'une certification de niveau 5, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger…), ou avoir validé 120 crédits dans un autre domaine de formation/métier de la certification visée et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 24 mois minimum.

❖ **Entrée avec un niveau 4 : Bac, DAEU, ou diplôme équivalent**
Être titulaire d'une certification de niveau 4, d'un DEAU ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger…), et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 48 mois minimum.

Dérogations spécifiques :
Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à suivre la formation et valider la certification professionnelle (VAPP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes…).
À titre d'exemple, peuvent être pris en compte :

- une expérience professionnelle partielle dans les domaines de la finance, de la gestion, du conseil ou de la relation client bancaire ;
- une activité personnelle d'investissement et de gestion de portefeuille (PEA, compte-titres, investissement long terme, analyse des marchés, suivi régulier de valeurs financières, etc.) ;
- la participation à des formations, webinaires, conférences ou communautés spécialisées en finance et marchés financiers ;
- des projets entrepreneuriaux, associatifs ou personnels ayant mobilisé des compétences en analyse, gestion budgétaire ou prise de décision financière ;
- des attestations employeur, recommandations, productions personnelles ou tout autre élément permettant d'attester de compétences connexes et de la motivation du candidat.

Délais d'accès et accessibilité

15 jours, ce délai correspondant au droit de rétraction légal.
Les candidats à la formation seront invités à un entretien préliminaire téléphonique et à compléter un dossier d'analyse des besoins précisant leurs objectifs.
Un examen de certification est prévu à la fin du programme de formation.

Vous êtes en situation de handicap, ou vous avez simplement besoin de plus de renseignements, contactez notre référent pédagogique et handicap Yves Boullet, par téléphone au 01.85.09.21.50 par mail : yves.boullet@ecolebourse.com
Nous étudions les possibilités d'adaptations.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les indicateurs macro-économiques et les indicateurs avancés. Préciser leurs influences sur les marchés boursiers. Analyser les cycles économiques.
- Montrer à travers des exemples réels et d'actualité quels sont les principaux indicateurs économiques et leurs influences sur les marchés boursiers.
- Analyser les classements des entreprises en fonction de leurs secteurs d'activité. Définir une stratégie de construction du portefeuille en fonction de l'analyse sectorielle.
- Préciser les règles de l'analyse financière et extra-financière. Evaluer les ratios boursiers et financiers. Prendre en compte les critères environnementaux et sociaux.
- S'initier aux outils de l'analyse technique et chartiste.
- Définir les règles de construction d'un portefeuille. Evaluer les méthodes de fixation du prix des actions et obligations. Montrer les caractéristiques des marchés actions
- Appliquer les règles de diversification et de valorisation des valeurs du portefeuille. Adapter la gestion du portefeuille en fonction de la conjoncture économique. Intégrer les ETF pour optimiser ses performances.
- Créer un portefeuille virtuel en s'appuyant des règles claires et des méthodes éprouvées.
- Décrypter l'information des marchés financiers. S'informer avec des sources fiables et sérieuses. Analyser l'information financière des sociétés cotées.
- Etudier le cadre défini par l'AMF en matière de protection de l'investisseur. Examiner le questionnaire de connaissance client. Proposer une gamme de produits adaptés à son profil.

Contenu de la formation

Le programme est composé de modules thématiques chapitrés qui intègrent des contenus didactiques, des vidéos d'experts, des présentations animées et de quiz. L'accès à un portefeuille virtuel complète efficacement cette formation. Le programme e-learning est accessible à tout moment et en illimité. Le candidat gère lui-même sa progression en tout autonomie.

- Séquence 1 : Les grands indicateurs économiques
    - PIB, taux directeurs des banques centrales, taux de chômage, inflation, prix du baril.
    - Les enquêtes de prévision.
    - Le rôle des économistes, le consensus.
    - Les acteurs des marchés financiers.
- Séquence 2 : les règles de l'analyse sectorielle.
    - Secteurs et sous-secteurs du classement ICB.
    - Les valeurs par cycle économique (cyclique, défensif, croissance).
    - La rotation sectorielle.
    - Les variables économiques qui influencent les secteurs.
- Séquence 3 : Les caractéristiques des marchés actions.
    - PEA - Compte-titres. Les règles de cotation.
    - Les modes de détention.
    - L'organisation du marché Euronext.
    - La fiscalité des plus-values et des dividendes.
- Séquence 4 : L'analyse financière : les ratios financiers, le bilan, le compte de résultat.

        - Les ratios boursiers.
        - Le PER et PEG.
        - Les critères extra-financiers : RSE, ESG.
        - Les risques de l'investissement en bourse.
- Séquence 5 : Les outils de l'analyse technique et graphique.
    - Chandeliers japonais
    - Supports et résistances
    - Figures de continuation et de retournement
    - Moyennes mobiles.
- Séquence 6 : Les règles de la diversification de portefeuille.
        - Les ETF pour diversifier efficacement.
        - Les principes de la gestion indicielle.
        - Les obligations pour investir autrement.
        - Calcul du prix de l'obligation.
- Séquence 7 : Les modes de gestion du portefeuille.
    - Gestion value – growth - Stock Picking.
    - Les biais psychologiques de l'investisseur.
    - Les Opérations sur titres (IPO, OPA, actions gratuites...)
- Séquence 8 : S'informer en bourse
    - L'information publiée par les sociétés cotées.
    - Les médias financiers : comment s'y retrouver ?
    - Les influenceurs et les réseaux sociaux
- Séquence 9 : Le cadre réglementaire défini par l'AMF.
    - Protection et encadrement de l'investisseur.
    - Le questionnaire d'évaluation de l'investisseur.

- Les + de cette formation :
        - Accès à un PORTEFEUILLE VIRTUEL pour s'initier à la pratique.
        - Participation à un WEBINAR mensuel
        - Passage de l'EXAMEN en ligne

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

- Gilles ABRAMSON, Gérant de fonds pendant plus de 25 ans dans plusieurs banques françaises. Il est intervenu sur différents marchés d'actions (France, Europe, USA). Il est membre de la Société Française d'Analyse Financière. Il est actuellement associé au sein d'un fonds de capital investissement.

- Yves MAILLOT, Directeur de gestion dans différentes grandes institutions (HSBC, Barclays et Natixis Asset Management). Il a encadré des équipes de gérant travaillant pour de grands investisseurs institutionnels. Il est membre de la Société Française d'Analyse Financière. Il est également co-fondateur d'une Fintech spécialisée dans la gestion d'actifs numériques.

- Yves BOULLET, Directeur de l'école de la bourse, diplômé de l'ESSEC, ayant réalisé une grande partie de sa carrière dans la presse économique et financière (Les Echos, Investir, Le Revenu...)
Il est également Référent qualité, pédagogique et handicap.

Moyens pédagogiques et techniques

- Pédagogie essentiellement centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques. Modules thématiques chapitrés qui intègrent des contenus didactiques, des vidéos d'experts, des présentations animées et de quiz. L'accès à un portefeuille virtuel complète efficacement cette formation. Séances de webinaires enregistrées que les apprenants peuvent visionner à tout moment.
- Ressources pédagogiques : Support de formation déposé dans l'extranet de l'apprenant
- Moyens techniques : Séquence e-learning accessible dans votre extranet - Besoin d'un ordinateur, connexion internet, application Zoom pour les Webinars.
- Un extranet individualisé reprenant toutes les informations relatives à votre formation est mis à votre disposition : règlement intérieur, programme et toutes ressources pédagogiques relatives à votre formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Modalité : 100% en ligne - Programme synchrone et asynchrone (E-learning + Webinars) Contact : Tel : 01.85.09.21.50 - contact@ecolebourse.com en cas de difficulté de connexion ou tout autre besoin (aux horaires suivants : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30)
- En amont de la formation : Questionnaire de positionnement.
- Pendant la formation : mises en situation, autodiagnostics, travail individuel sur des cas réels. Evaluation des acquis après chaque module à travers des exercices pratiques.
- Fin de formation : Questionnaire de validation des acquis, examen à distance (Validation du bloc de compétence RNCP41881BC02 – Gérer des portefeuilles financiers (d'actifs/ boursiers) du certificat EXPERT EN FINANCE DE MARCHE (avec certificat si réussite)
- Satisfaction des bénéficiaires : Questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation (à chaud) et +60 jours après la formation (à froid)
- Assiduité : état de suivi des connexions et progression des modules ; certificat de réalisation
- Dans le cadre d'un financement CPF : À la demande de France Compétences, les enquêtes d'insertion seront désormais réalisées pour toutes les personnes ayant bénéficié de ce financement. Les candidats seront contactés à plusieurs reprises par le certificateur.

Tarif (incluant les frais d'examen) :

- Avec CPF et entreprise : 1650.00 € TTC
- Hors CPF (particulier) : 1375,00 € TTC

https://www.ecoledelabourse.com/formations-bourse

Modalités de la certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Validation du bloc de compétence RNCP41881BC02 – Gérer des portefeuilles financiers (d'actifs/ boursiers) du certificat EXPERT EN FINANCE DE MARCHE

Modalités d'obtention

1 étude de cas écrite – Mise en situation
La validation du bloc 2 fait l'objet de la remise d'un certificat.
Les examens sont organisés à distance. Par défaut, vous êtes inscrits à la cohorte d'examen le mois suivant la fin de votre parcours (chaque 1er lundi du mois). Les candidats ont un mois pour remettre l'étude de cas.
Le jury de certification se réunit 3 fois par an aux mois de février, mai et novembre.

Détails sur la certification

Cette formation vous prépare au Bloc 2 de compétence du certificat "EXPERT EN FINANCE DE MARCHE - RNCP 41881BC02 : Gérer des portefeuilles financiers (d'actifs/ boursiers) ; titre certifié de niveau 7, code NSF 313, enregistrée au RNCP par décision de France Compétences le 28/01/2026. Certificateur : Ecole Supérieure de Gestion (ESGCV - 75253547600325).

Ce titre est composé de quatre blocs de compétences capitalisables :
• Bloc 1 : Élaborer des solutions de développement économique
• Bloc 2 : Gérer les portefeuilles financiers (bloc préparé par la présente formation)
• Bloc 3 : Piloter et gérer les opérations et risques de marchés (bloc dispensée par l'Ecole de la Bourse)
• Bloc 4 : Manager les opérateurs financiers

Chaque bloc peut être validé indépendamment et conservé définitivement. La validation de l'ensemble des blocs permet l'obtention du titre complet, délivré par le certificateur. Des suites de parcours sont possibles, notamment par la poursuite vers les autres blocs, des formations complémentaires ou une VAE, sous réserve de validation par le jury.

Les débouchés professionnels incluent notamment les métiers de gestionnaire de portefeuille, analyste financier, opérateur de marchés, consultant en finance ou chargé d'investissement.
Les informations officielles relatives à la certification, ainsi que la liste des établissements habilités à la dispenser, sont consultables sur la fiche RNCP : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41881/

Taux d'insertion global à 6 mois : 76 % (2024)
Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois : 55 % (2024)

Qualité et indicateurs de résultats

- Indicateurs 2025
- 12017 h suivies en distanciel
- Taux de satisfaction : 91%
- 283 participants
- 64% présentation à l'examen
- 61% d'obtention

Date de mise à jour : 1/09/2026